

COMMUNE DE SAINT-FLOUR
CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024
DELIBERATION N°16/12/2024-258

Conseillers en exercice : 29 L'an deux mille vingt-quatre, le seize Décembre, à dix-neuf heures, le
Présents : 22 Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FLOUR s'est réuni en
Absents représentés : 2 séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation
Absents excusés : 5 légale, sous la présidence de Monsieur Philippe DELORT, Maire.
Votants : 24

Étaient présents :

M. Philippe DELORT, Maire, M. Eric BOULDOIRES, MME Marie PETITIMBERT, M. Frédéric DELCROS, MME Annick MALLET, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Bonnie DELEPINE, M. Jérôme GRAS, MME Florie PAROU, Adjoints,
MM. Jean-Claude PRIVAT, Jean-Luc PERRIN, MME Corinne AMAT, MM. Christian GRENIER, Géraud DELPUECH, MMES Emmanuelle NIOCEL-JULHES, Maryline VICARD, MM. Yannick MOURET, Marc POUGNET, MME Martine GUIBERT, M. Bruno TEISSEBRE, MMES Christiane MEYRONEINC, Marie-Pierre MURAT Conseillers Municipaux.

Absents représentés :

M. Nicolas FERNANDEZ par M. Eric BOULDOIRES,
M. Tarek EL MAROUANI par M. Philippe DELORT,

Absents excusés :

MMES Patricia RENAUD, Mathilde BOUT, Marine NEGRE, Nathalie LESTEVEN, M. Jonathan LAROUSSINIE.

Madame Florie PAROU a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le **18 FEV. 2025**
et que la convocation avait été faite et publiée le 10 Décembre 2024.

Le présent extrait a été transmis le **19 DEC. 2024**
à Madame le Sous-Préfet de SAINT-FLOUR.

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de sa date de réception en Sous-Préfecture, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

**OBJET : CONSTRUCTION D'UNE CRECHE COLLECTIVE DE 48 PLACES – LOT N°10 :
MENUISERIE INTERIEURE BOIS : AVENANT N°1**

RAPPORTEUR : Monsieur Jérôme GRAS

Dans le cadre du marché de travaux relatif à la construction de la crèche, le lot N°10 (Menuiserie intérieure bois) a été attribué à l'entreprise SAS ATELIER DESIGN BOIS et DÉRIVÉS (48 000 MENDE) pour un montant de 218 880,00 € H.T.

Des modifications concernant notamment le plafond acoustique entraînent des travaux en moins.

Ces différentes prestations engendrent une moins-value de 17 850,00 € H.T.

Le montant du marché est désormais de 201 030,00 € H.T.

La Commission des marchés publics s'est réunie le 18 Novembre 2024 et a donné un avis favorable à la passation de cet avenant.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- **APPROUVE l'avenant N°1 du lot N°10 (Menuiserie intérieure bois) relatif aux travaux de construction d'une crèche collective de 48 places à conclure avec l'entreprise SAS ATELIER DESIGN BOIS et DÉRIVÉS pour un montant en moins-value de 17 850,00 € H.T. ;**

- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit avenant.**

POUR : 24 voix

Ainsi délibéré en séance ordinaire les jour, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre.

Le Maire,

Philippe DELORT

The signature of Philippe DELORT is written in blue ink over a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE SAINT-JEAN-CANTAL" around the perimeter and a central emblem.

L'élu secrétaire de séance,

Florie PAROU

The signature of Florie PAROU is written in blue ink.



MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N°1

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Commune de Saint-Flour
Hôtel de ville
1 place d'Armes – BP36
15100 SAINT FLOUR Cedex

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

SAS ATELIER DESIGN BOIS et DÉRIVÉS
La combe de Chabannes
48000 MENDE

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

Construction d'une crèche collective de 48 places
Lot N°10 : Menuiseries intérieures bois / mobilier / signalétique

Date de la notification du marché public : **13 octobre 2023**

Date de fin d'exécution du marché public : **7 avril 2025**

Montant initial du marché public :

- **Taux de la TVA : 20 %**
- **Montant HT : 218 880,00 €**
- **Montant TTC : 262 656,00 €**

D - Objet de l'avenant.

Le présent avenant a pour objet l'intégration de prestations complémentaires.

Selon Ordre de Service N°4 en date du 5 novembre 2024

Selon devis N° 24,1610 en date du 16 octobre 2024

- **Montant H.T. : 800, 00 €**
- **Montant T.T.C. : 900,00 €**

Fournitures et pose de tasseau 10/8, pose sur sabot.

Par ailleurs des travaux ne seront pas réalisés pour un montant de 18 650,00 € H.T.

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

NON OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : -17 850,00 €
- Montant TTC : -21 420,00 €

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 201 030,00 €
- Montant TTC : 241 236,00 €

E - Signature du titulaire du marché public

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|--|---------------------------|--|
| CHABALIER Christophe Dirigeant | Mende, le 06/01/25 |  S.A.S. ATELIER DESIGN DECS ET DERIVES Christophe CHABALIER |

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

La Combe de Chabannes - 48000 MENDE
Tél/Fax : 04 66 49 29 57 - Siret 533 804 134 00015

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A Saint-Flour, le 23 JAN. 2025

Signature

Le maire,

Philippe DELORT

De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: jeudi 19 décembre 2024 16:49
À: SECRETARIAT Ville de Saint-Flour
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 16-12-2024-258

'.: Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 16-12-2024-258, télétransmis par Sarah COSTEROUSSE. Il porte le numéro d'identifiant unique : 015-211501879-20241219-16-12-2024-258-DE.

Informations sur l'acte

Numero : 16-12-2024-258

Objet : Construction d'une crèche collective de 48 places - Lot N.10 : Menuiseries intérieures : Avenant N.1

Date de décision : 19/12/2024

Date de transmission : 19/12/2024

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique / 1.1. Marchés publics

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>

Avenant

SECRETARIAT Ville de Saint-Flour

De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: jeudi 23 janvier 2025 15:37
À: SECRETARIAT Ville de Saint-Flour
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 16-12-2024-258

':. Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 16-12-2024-258, télétransmis par Sarah COSTEROUSSE. Il porte le numéro d'identifiant unique : 015-211501879-20250123-16-12-2024-258-CC.

Informations sur l'acte

Numero : 16-12-2024-258

Objet : Construction d'une crèche collective de 48 places - Lot N.10 : Menuiseries intérieures : Avenant N.1

Date de décision : 23/01/2025

Date de transmission : 23/01/2025

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte : 1. Commande Publique / 1.1. Marchés publics

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>